



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORGANISMES DE
FORMATION ET DE RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL



Communiqué

Gratification des stagiaires : les formations sociales dans l'impasse

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (ex DGAS) a organisé, le 18 janvier 2010, une table ronde sur l'alternance dans les formations sociales, en particulier celles préparant aux diplômes post-bac, et les modalités de sa mise en œuvre. Cette table ronde - que l'AFORTS et le GNI demandaient depuis plus d'un an - a d'abord permis à l'ensemble des acteurs concernés de se saisir des enjeux liés à l'obligation de gratification des stagiaires pour l'avenir des formations sociales. Elle a montré ensuite l'attachement unanime des parties prenantes au principe de la formation en alternance et la pertinence, réaffirmée par la DGCS, des modalités pédagogiques existantes dans le processus de professionnalisation des travailleurs sociaux.

L'AFORTS et le GNI font part de leur satisfaction sur ces deux points essentiels et se déclarent, de ce fait, favorables à moyen terme, en lien avec les employeurs et les organisations professionnelles, à une réflexion de fond sur la mise en œuvre des formations sociales, de façon à les adapter aux principes de la formation tout au long de la vie et aux nouvelles exigences de la professionnalisation des travailleurs sociaux.

Cependant, le GNI et l'AFORTS s'alarment -comme les autres participants de la table-ronde- du refus de l'Etat d'apporter des réponses concrètes et immédiates à la diminution de l'offre de stage et à son appauvrissement qualitatif, du fait de l'obligation de gratification des stagiaires.

Le GNI et l'AFORTS rappellent que le principe de gratification des stages ne peut prévaloir sur le droit pour tout étudiant de bénéficier d'une formation de qualité visant à la professionnalisation, l'accès à l'emploi et l'obtention du diplôme. Il appartient donc à l'Etat de garantir, à la fois, le fonctionnement général de l'alternance dans les formations sociales et la juste gratification des étudiants.

Devant l'absence de prise en considération des problèmes majeurs causés par la gratification et des solutions que nous avons proposées, l'AFORTS et le GNI considèrent désormais la situation dans une impasse grave.

Au vu de cette situation, **l'AFORTS et le GNI entendent organiser une journée nationale d'action** et invitent l'ensemble des acteurs de la formation des travailleurs sociaux, les employeurs, les organisations professionnelles, les Conseils régionaux et généraux, à se mobiliser pour défendre la qualité et le devenir des formations sociales.

Les instances du GNI et de l'AFORTS se réuniront dès le 12 février 2010 pour convenir des modalités concrètes de cette mobilisation.

Contacts :

Christian Chassériaud, Président de l'AFORTS
Jean-Michel Godet, Secrétaire général du GNI